



MAIRIE à la garde

ARRONDISSEMENT de

Coulon

Du jour de l'an mil huit cent douze, à heure du matin

ACTE DE NAISSANCE de

né à la garde le jour de l'an mil huit cent douze, à heure du matin

fils de

et de

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par

Premier témoin,

Second témoin,

Et ont, les déclarans et témoins,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du

présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Charles Guérin

Pierre Gogé

Coulon

N° ?

MAIRIE à la garde

ARRONDISSEMENT de

Du jour de l'an mil huit cent douze, à heure du matin

ACTE DE NAISSANCE de

né à la garde le jour de l'an mil huit cent douze, à heure du matin

fils de

et de

Il a été vérifié que l'enfant est du sexe

Sur la déclaration à moi faite par

Premier témoin,

Second témoin,

Et ont, les déclarans et témoins,

CONSTATÉ, suivant la loi, par moi

maire de la garde remplissant les fonctions d'officier public; et lecture du

présent Acte a été donnée à la partie déclarante et aux témoins.

Guérin

L. B. Guérin